

<http://pierre-alainmillet.fr/Une-subvention-de-plus-pour-une>



Conseil de métropole du 27 avril 2018

Une subvention de plus pour une entreprise record de l'argent public !

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : vendredi 27 avril 2018

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Nous avons déjà exprimé notre soutien à la démarche des PPRT, une démarche de planification ce qui n'est déjà pas banal dans ce nouveau monde qui ne connaît et promeut que la concurrence, mieux encore, une démarche de planification pilotée par l'état pour répondre à l'intérêt général, la maîtrise des risques technologiques.

Nous avons voté les objectifs de réduction des risques à la source afin de réduire leur périmètre d'impact, en exprimant nos réserves sur un financement qui ne dit rien de ce que les entreprises concernées bénéficient déjà, notamment au titre du CICE et du CIR

Notons qu'il est curieux de délibérer d'une subvention intégrant le dépassement de 10% des coûts de travaux ne nécessitant pas d'avenant, en quelque sorte, non seulement il n'y a pas d'avenant, mais il ne serait pas nécessaire de justifier d'un dépassement pour en bénéficier dans la subvention.

Dans un rapport au Sénat, on note que les données du CICE et du CIR dont bénéficie ARKEMA ont été présentées au CCE, qui a voté contre, le représentant de l'entreprise l'expliquant par la situation syndicale et la place de la CGT. Mais les critiques ne sont pas que de la CGT ! Le rapport 2017 du Comité de suivi du CICE confirme un effet très limité et même nul du CICE en matière d'exportations, d'investissements, de salaires, de taux de marge, de recherche-développement, etc.

Pourtant, le CICE représente 62 milliards demandés par les entreprises dont 43 milliards déjà versés de 2013 à 2016, et devrait atteindre 100 milliards en 2018...

Quand on entend les ministres des finances successifs, les premiers ministres successifs, les présidents successifs répéter aux Français la nécessité des efforts pour les salariés et les collectivités locales tout en organisant la gabegie des fonds publics sous le seul contrôle des chefs d'entreprises, nous ne pouvons pas nous taire et nous voterons donc contre cette subvention.